

BULLETIN MUNICIPAL



MARCASALUCÉEN

DÉCEMBRE 2025

**PATRIMOINE
PREMIÈRE RENAISSANCE
L'ART DU BÂTI ET DU BOIS RÉUNIS**

**2025:
UNE ANNÉE PORTÉE PAR LA
VITALITÉ ASSOCIATIVE**



SOMMAIRE

03 LE MOT DU MAIRE / ÉTAT CIVIL

Une dynamique collective qui fait la force de notre village.

08 TRAVAUX ET INVESTISSEMENT

Entretenir, améliorer et valoriser notre commune.

16 URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Un guide pour vos démarches
Travaux sur bâtiments anciens : aides et défiscalisation

18 L'ÉCOLE PRIMAIRE DE L'AQUEDUC DE L'AVRE

Un nouveau projet d'école autour de la science, de la nature et de l'imaginaire

20 COMMUNICATION COMMUNALE

PanneauPocket et réseau social

26 CCAS

Cabaret, bonne humeur et convivialité
Un Noël en Louisiane

38 BUDGET COMMUNAL

Les chiffres clés
Retour sur les investissements

04 MASSIF DURABLE

Des couleurs toute l'année, une nature pleine de vie.

12 PREMIÈRE RENAISSANCE DU TOIT DE L'ÉGLISE

L'art du bâti et du bois réunit
Anticipation pour une restauration sécurisée.

17 FRAGMENT DE LA PETITE HISTOIRE

L'ancien café-bar-cinéma : un patrimoine à redécouvrir

19 PÉRISCOLAIRE

Une équipe investie au service des enfants

22 2025 : DU RYTHME, DES SOURIRES ...

Une année portée par la vitalité associative

29 LES ASSOCIATIONS

Médiathèque, Les Amis de Saulx-Marchais, Gym'Tonus, Pétanque et les Petits Points.

44 MISSION NATURE

La nature s'amuse... et nous aussi !

JACQUES CHAUMETTE

LE MOT DU MAIRE

Au fil des mois, notre commune continue de vivre grâce à l'engagement de ses habitants, de ses associations et de ses bénévoles. Que ce soit à travers les événements culturels, sportifs ou festifs, ou encore les actions menées pour améliorer notre cadre de vie, chacun contribue à faire de notre village un lieu accueillant et vivant.

Cette année encore, nous avons pu constater la richesse de la vie associative et l'énergie de tous ceux qui donnent de leur temps pour partager, créer et rassembler.

Ces moments sont précieux, car ils renforcent le lien entre nous et font vivre l'esprit de notre commune.



La municipalité poursuit ses projets et veille à ce que chacun trouve sa place dans la vie locale, dans le respect et la convivialité. C'est cette dynamique collective qui fait la force de notre village et qui permet à chacun de profiter pleinement des services et des animations proposés.

Je tiens à remercier tous ceux qui, à leur manière, participent à la vie de notre commune. Ensemble, nous continuons à faire de Saulx-Marchais un lieu où il fait bon vivre.

Maire de Saulx-Marchais

ETAT CIVIL

Naissances

ROSADO LOPES METEUS GASTARD Soëlia	05/02 2025	HENNEL Stella, Brigitte, Carole	13/08 2025
JAHAN BODA Ethan, Sann	11/02 2025	MANSOIS FERNANDES Jade, Sandrine, Nathalie	02/09 2025
DENIS Ethan, Philippe, Jean, Bernard	22/02 2025	CRESTEL DE MICHELE Mathéo, Stéphane, Jean-Yves	07/09 2025
LEMOINE Isaac, Christophe, André	11/04 2025	BECKER Noah, Michel, Lucien	14/09 2025
DELORME Eléanore, Nathalie, Françoise, Nadège	25/06 2025	AUBAZAT Agathe, Chantal, Christine	25/09 2025

Ils se sont unis

Mme SCHOUVET Line, Laurie et Mr SEILLIER Alexandre, Jacky	le 28 mai 2025
Mme BRUNEAU Exaverine, Alexandrine, Aimée, Olivia et Mr KHAZZAKA Georges	le 31 mai 2025
Mme GUERRA Alexia et Mr MEYRIGNAC Arthur, Bernard, Jacques	le 07 juin 2025
Mme ZAGATA Marjorie, Ann, Pénélope et Mr VALVAS Vincent, Antoine, Martial	le 15 juin 2025

Ils nous ont quittés

BARREAU Nicole, Cécile, Michèle	le 28 mars 2025
NOEL Isabelle, Réjane, Denise	le 11 mai 2025
FERA Alain, Paul	le 21 mai 2025
VERDIN Véronique, Laurence	le 14 juillet 2025
COQUAND Jacqueline, Monique, Marcelle	le 08 août 2025
FAVRE Romilda	le 30 août 2025



Création massif durable

La transformation de ce massif en un espace esthétique et écologique a été réalisée par le choix de plantes adaptées et l'instauration d'un système de paillage.

Le choix des plantes vivaces et des graminées ornementales est basé sur leur résilience, leur attrait hivernal, leur dynamisme et leur légèreté.

Pour adoucir l'apparence du soutènement constitué par l'empierrement, des campanules bleues et blanches s'épanouiront dans les interstices.

Les vivaces xérophytes offrent plusieurs avantages, tels que leur résistance à la sécheresse, leur faible besoin en eau, leur longévité et leur capacité à attirer la biodiversité. Beaucoup d'entre elles sont mellifères, soutenant ainsi les insectes pollinisateurs locaux.

**ANGLE DES RUES
MAIRIE ET DE L'ÉGLISE**



Des couleurs toute l'année, une nature pleine de vie

JANVIER – FÉVRIER

- *Mahonia 'Sweet Winter'* : Arbuste à feuillage persistant, vert brillant, produisant en hiver des grappes de fleurs jaunes parfumées. Source de nectar rare pour les abeilles précoce.



Mars – Avril

- Campanules (selon variété): Vivaces ou bisannuelles aux fleurs en clochettes bleues, blanches ou violettes. Très mellifère
- Heuchères (Euchères) Vivaces décoratives surtout pour leur feuillage coloré (vert, pourpre, caramel...).



Mai

- Heuchères: Montent en fleurs, appréciées par petites abeilles et syrphes
- Campanules: Floraison pleine



Juin

- Agapanthe: Début de floraison. Vivace formant des touffes de feuilles rubanées, donnant en été de grandes ombelles bleues ou blanches. Aime le soleil. Très nectarifère.
- Gaura: Vivace légère et mouvante, produisant de petites fleurs blanches ou roses semblables à des papillons. Floraison longue et très résistante à la sécheresse.
- Verbena bonariensis: Vivace légère et aérienne, aux tiges hautes et fines portant de petites fleurs violettes. Atteint papillons et abeilles, idéale dans les massifs modernes. Très visitée par papillons
- Campanules en pleine floraison



Juillet

Agapanthe, Verbena bonariensis, Gaura, Campanules, Heuchères → Période de floraison maximale
Le massif est très riche en nectar l'été.



Août

- Verbena bonariensis, Gaura, Agapanthe (souvent jusqu'en août)
- *Pennisetum* (Herbe aux écouvillons), graminée décorative produisant en été des épis plumeux. Apprécier pour sa texture et ses couleurs chaudes en automne.



Septembre

- *Verbena bonariensis*: continue souvent jusqu'aux premières gelées
- *Gaura* : Toujours en fleurs
- *Pennisetum*: Épis mûrs = nourriture pour oiseaux
- *Stipa* (Cheveux d'ange) graminée très légère au feuillage fin et souple, formant des touffes mouvantes. Effet très naturel dans les massifs et jardins secs. Épis décoratifs, nourriture et refuge



Octobre

- *Verbena bonariensis*
 - *Gaura*
 - *Pennisetum*
 - *Stipa*
- Moins de nectar, mais beaucoup de graines pour la faune.

Novembre - Décembre

Pas de floraison, mais :

Graminées = graines pour oiseaux

Arbustes persistants (*Pittosporum*, *Phormium*) = abris

Écorce du Lilas des Indes = refuge pour insectes

Sol couvert par *Carex* & *Heuchères* = protection pour microfaune



Lilas des Indes (Lagerstroemia indica)

Arbre ou arbuste d'ornement très décoratif, apprécié pour sa floraison estivale abondante en grappes roses, blanches ou violettes. Écorce lisse et feuillage coloré en automne.

Pittosporum

Arbuste persistant à feuillage dense, souvent panaché selon les variétés. Très utilisé en haies légères et comme plante de structure. Floraison discrète au parfum sucré.

Phormium (Lin de Nouvelle-Zélande)

Plante graphique à longues feuilles rubanées, souvent colorées. Très décorative, adaptée aux jardins contemporains et aux climats doux.

Carex

Genre de graminées robustes, souvent à feuillage persistant. Nombreuses variétés panachées ou colorées. Très facile d'entretien.



LE DÉPARTEMENT, PREMIER PARTENAIRE DES COMMUNES

Le **Département des Yvelines** co-finance les équipements municipaux pour améliorer le **cadre** et la **qualité de vie** des habitants.

Santé, éducation, culture/sport, solidarité, mobilité, environnement... autant de domaines dans lesquels le Département soutient et accompagne les **projets locaux**.



Yvelines
Le Département

TRAVAUX & Investissement

L'ESSENTIEL

Tout au long de l'année, la municipalité a poursuivi son engagement en entretenant, améliorant et valorisant notre commune. Ces travaux et investissements, parfois visibles, parfois plus discrets, répondent tous au même objectif : **préserver notre patrimoine tout en respectant les moyens de la collectivité.**



01. Prendre soin de notre église, patrimoine de tous

L'église communale occupe une place particulière dans le cœur et l'histoire de notre village. Cette année, la commune a engagé **une première étape importante de sa restauration**, avec la réfection de **la toiture du chœur de l'édifice, ainsi que la restauration de l'arc triomphal** (lot 1). Montant des travaux détaillé en page 42. Des travaux ont également été réalisés sur **la toiture de la sacristie**, accompagnés d'interventions de **maçonnerie**, afin de consolider l'ensemble et de protéger durablement le bâtiment.



02. Des espaces publics entretenus et accueillants pour un cadre de vie agréable.

L'agent technique s'occupe de la propreté et de l'entretien des espaces verts. Cette année, un nouvel aménagement paysager a été réalisé près de la salle des fêtes, embellissant le lieu et le rendant plus accueillant pour habitants et visiteurs.

Travaux de réhabilitation du massif

Préparation du terrain avec apport de 3 m³ de terreau (arrachage, décompactage...),

Fourniture et plantation de plus de 150 vivaces et arbustes,

Pose d'un paillage sur 5 à 7 cm d'épaisseur.

Montant total des travaux : 4 387 € HT.

Voirie et réseaux : des travaux utiles au quotidien

Même si ces travaux ne sont pas toujours spectaculaires, ils sont indispensables au bon fonctionnement de la commune.

Plusieurs interventions ont été menées afin de corriger des déformations de voirie, souvent liées aux réseaux souterrains:

- au bas de la rue de la Tuilerie (pris en charge par le prestataire), sur le réseau d'eau potable,
- à l'angle des rues de la Treille et du Rouet (4589 € ht), sur le réseau d'eaux usées,
- rue de la Mare aux Biches (3803 € ht), avec une reprise de canalisation.

D'autres actions ont été réalisées ou programmées en fonction des besoins constatés. Ces travaux permettent d'améliorer la sécurité, le confort de circulation et d'anticiper d'éventuels problèmes plus importants.

03.



04.

Du matériel mieux adapté pour un travail plus efficace

Afin de faciliter le travail des services techniques, la municipalité a investi dans le remplacement de l'auto-portée de tonte par une tondeuse-débroussailleuse plus polyvalente pour un coût de 7 900€ ht.

Cet équipement, mieux adapté aux différents terrains de la commune, permettra un entretien plus efficace des 10 000 m² d'espaces verts et contribuera à améliorer les conditions de travail des équipes techniques.

Nouveau matériel pour la viabilité hivernale

La commune s'est équipée d'un **saloir compact monté sur la prise de force du micro-tracteur communal**, pour un montant de 1650 € ht. Cet outil permettra d'assurer le **salage des voiries et cheminements** lors des périodes de gel ou de neige.

Facile à mettre en œuvre, ce matériel améliore la **rapidité d'intervention des services techniques** et contribue à la **sécurité des usagers** durant l'hiver.

05.



Plus de sécurité et de partage dans nos rues

La sécurité et l'apaisement de la circulation restent une priorité pour la municipalité.

Après une première phase réalisée en 2024, comprenant la mise en place de panneaux et de marquages au sol, **la seconde phase du plan de sécurisation** est actuellement en préparation. Une subvention de 6275 € a déjà été perçue pour la mise en place de ce projet.

Elle prévoit notamment la création d'une **zone de rencontre rue de la Petite Mare** *, afin de favoriser le partage de l'espace public et de renforcer la sécurité de tous, en particulier des piétons.

* *Chantier pouvant être retardé en raison de travaux sur les canalisations d'eau potable au premier trimestre.*

06.



07.

La commune a remplacé 20 robinets thermostatiques dans les bâtiments scolaires et périscolaires pour 4 824 € ht, améliorant la régulation du chauffage et le confort thermique. Cela permet d'éviter les surchauffes inutiles et de mieux maîtriser les consommations d'énergie, alliant économie et respect de l'environnement. Cet investissement bénéficie directement aux jeunes et aux professionnels qui les entourent.



Entretien annuel des locaux scolaires

08.

Chaque année, pendant la pause estivale, la commune fait réaliser un **nettoyage et cirage complet des sols** dans l'ensemble des établissements scolaires. Cette opération permet de **redonner de l'éclat aux carrelages et revêtements plastifiés**, tout en contribuant à un **environnement propre et agréable pour les élèves et le personnel**.



09.



Une fois le gazon entièrement poussé autour de la zone, l'ensemble offrira un cadre verdoyant et apaisant, propice au recueillement. Cet écrin de verdure contribuera à rendre l'espace plus agréable et harmonieux pour les familles et les visiteurs.

Un espace cinéraire a été aménagé afin de répondre aux attentes des familles, pour un montant de 14 623 € HT.

Cet aménagement comprend un **columbarium**, des **cavurnes** ainsi qu'un **puits du souvenir**, offrant différentes solutions adaptées.

L'ensemble constitue désormais un lieu conçu pour le recueillement, dans un esprit de respect et de sérénité.



Les travaux et investissements réalisés cette année ont porté sur l'entretien de la commune et de ses équipements, ainsi que sur certaines améliorations du cadre de vie. **Chaque intervention, qu'elle soit visible ou non**, s'inscrit dans la continuité des actions engagées au fil du temps.

Le fonctionnement de la commune repose sur la mobilisation des agents communaux, l'implication des élus et la participation des habitants. Ensemble, ils contribuent à accompagner les évolutions nécessaires tout en préservant les spécificités locales.

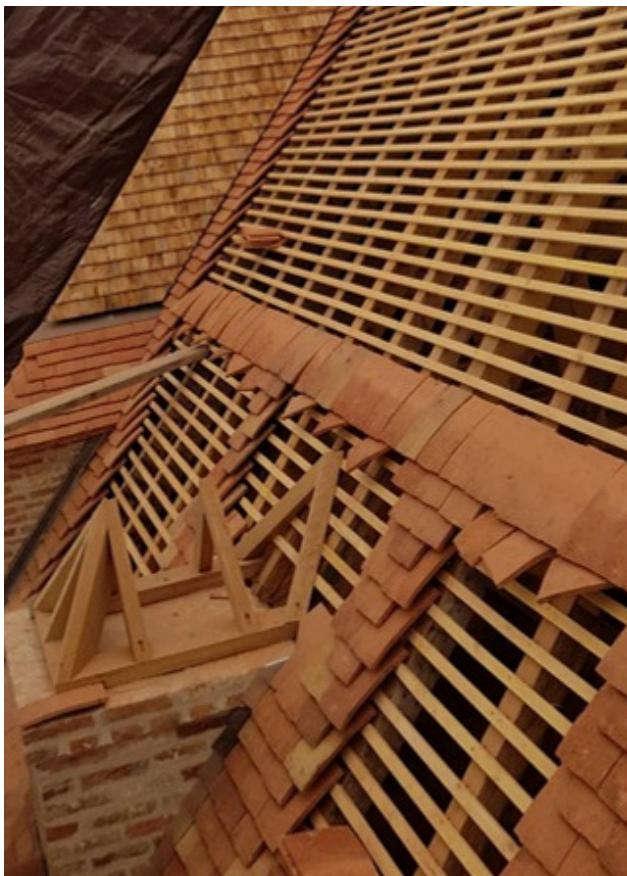
Merci à nos agents

Chaque jour, les agents communaux accomplissent de nombreuses tâches essentielles : accueil, restauration, entretien, interventions techniques, organisation et soutien administratif.

L'ensemble de ces missions contribue au bon fonctionnement des services et à la qualité du cadre de vie. La commune souhaite souligner leur engagement et le professionnalisme avec lequel ces missions sont assurées.



Première renaissance du toit de l'église.



Une reconstruction
à l'identique

Un savoir faire
remarquable

Un patrimoine
sauvegardé

Des intervenants
passionnés



L'art du bâti et du bois réunis

RESTAURATION REMARQUABLE

La restauration de la toiture de l'église a mis en valeur tout le savoir-faire du bâti traditionnel et du travail du bois. Entièrement reprise en chêne, la nouvelle charpente intègre également plusieurs éléments d'origine : certaines pièces ont été conservées, raccourcies ou repositionnées pour leur offrir une seconde vie.

Les piliers en briques ont, quant à eux, été soigneusement démontés puis reconstruits afin d'accueillir cette charpente rénovée dans les meilleures conditions.

Cette intervention permet de préserver l'identité patrimoniale de l'édifice tout en lui assurant une structure solide et durable pour les années à venir.

“Entre tradition et savoir-faire, le passé se fait avenir.”

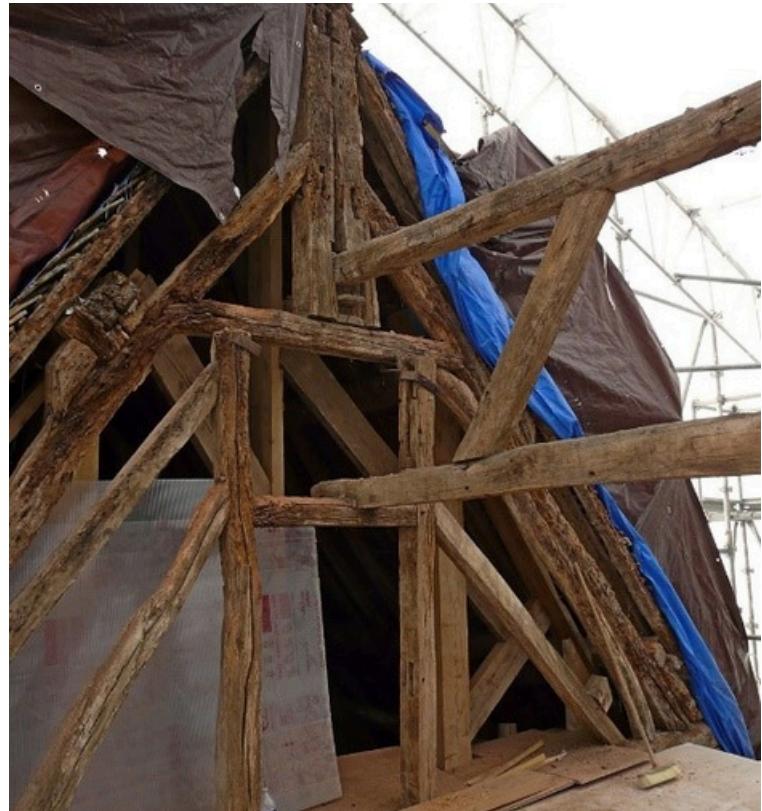


Chantier réalisé avec brio par la SAS Louis GENESTE, les Ateliers PERRAULT et la société FALAISEENNE DE COUVERTURE.

Chantier suivi par LYON NOIRIEL ARCHITECTURE, ESTHER CONSEIL, la commune de Saulx-Marchais et l'ASM.



Après des siècles de service, certaines poutres ont atteint la fin de leur durée d'usage.



La transition entre la nef et le chœur

Anticipation pour une restauration sécurisée

Lors de la réunion de chantier du 28 mai 2025, il a été constaté que la ferme centrale, située à la jonction des toits de la nef et du transept, présentait des boiseries fortement détériorées. Initialement prévue dans la tranche 2 des travaux, sa restauration a été avancée sur avis des charpentiers et de la maîtrise d'œuvre.

Cette décision technique s'imposait : la ferme centrale soutient les pannes de la charpente du transept et du chœur, et son accès serait devenu très difficile une fois la toiture du transept/chœur remise en place.

Grâce à cette adaptation, la solidité de la structure a été assurée et le chantier s'est déroulé de manière optimale.

Un chantier rendu possible grâce à eux :

La restauration de la toiture de l'église a pu être menée à bien grâce au soutien financier de nos partenaires institutionnels.

La commune remercie tout particulièrement le Département des Yvelines, la Région Île de France, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Etat), la Dotation de Soutien Investissement public Local (Etat), la Fondation du Patrimoine, les donateurs. Leur appui a permis de préserver le patrimoine local tout en garantissant la qualité et la durabilité des travaux réalisés.

Un résultat à saluer



Urbanisme & Environnement

UN GUIDE POUR VOS DÉMARCHES



Pour faciliter vos projets d'aménagement, la commune a édité **en juin 2025 un guide pratique de l'urbanisme**. Ce guide explique les démarches à entreprendre pour vos travaux et présente, sous forme d'infographies, **les principaux types de travaux et documents nécessaires** : demande préalable, permis de construire, etc.

Il propose également une **infographie détaillée sur le parcours d'un dossier d'urbanisme** : une fois déposé, le dossier est instruit par le **bureau instructeur**, qui consulte les avis des **Architectes des Bâtiments de France** et des autres institutions compétentes.

Environ 300 dossiers ont été traités, avec un taux d'avis favorables d'environ 90 %.

Le guide est disponible **en mairie et sur le site internet de la commune**, pour vous aider à préparer vos projets en toute sérénité.

TRAVAUX SUR BÂTIMENTS ANCIENS : AIDES ET DÉFISCALISATION

Si vous possédez une **bâtie ancienne privée donnant sur l'espace public**, certains travaux de restauration peuvent bénéficier d'**avantages fiscaux** ou de **subventions**.

Ces aides concernent surtout les **façades et éléments patrimoniaux visibles**, tout comme les **murs en pierre**, et nécessitent généralement l'avis des **Architectes des Bâtiments de France (ABF)**. La **Fondation du Patrimoine** peut également apporter un soutien financier pour valoriser ces façades.

 Astuce pratique : avant de démarrer vos travaux, contactez la mairie pour vérifier l'éligibilité de votre projet et connaître les démarches pour bénéficier de ce soutien.

Vous êtes propriétaires, la Fondation peut vous aider. Grâce à ses partenaires financeurs, la Fondation du patrimoine accorde des aides aux chantiers sélectionnés pour leur mérite et leur intérêt. Nos aides sont versées à des projets de qualité et récompensent l'engagement des propriétaires, la participation des communautés locales et les impacts économiques, sociaux et environnementaux positifs.

FRAGMENT DE LA PETITE HISTOIRE DE NOTRE COMMUNE ET DE SES ENVIRONS

L'ANCIEN CAFÉ-BAR-CINÉMA : UN PATRIMOINE À REDÉCOUVRIR

À la suite de la restauration à l'identique de la façade de l'ancien café-bar-cinéma de la commune, François et Françoise Vincent, actuels propriétaires, ont souhaité partager l'histoire de ce lieu emblématique au travers d'un reportage.



Ils proposent aux habitants de découvrir **anecdotes, illustrations et cartes postales anciennes**, retracant la vie de ce café, bar et cinéma qui a longtemps été **un point de rencontre et de convivialité** pour le village.

Les propriétaires nourrissent l'espoir qu'**un jour ce patrimoine puisse retrouver sa fonction d'origine**, permettant à ce bâtiment chargé d'histoire de continuer à **vivre et animer le cœur du village**.



PAS DE RÉOUVERTURE PROCHAINE DU CAFÉ AU 10 RUE DE LA TUILERIE À SAULX-MARCHAIS !!!

Fragment de la petite histoire de notre commune et de ses environs



© Saulx-Marchais - 2025

VALORISATION DU PATRIMOINE : LA FAÇADE DE L'ANCIEN BAR-CAFÉ RÉCOMPENSÉE

La rénovation de la façade de l'ancien bar-café, rue de la Tuilerie, a été mise à l'honneur lors des **Journées du Patrimoine** grâce au concours photo « **Capture ton patrimoine** » organisé par la Communauté de Communes.

Les habitants des 31 communes étaient invités à photographier un **élément marquant du patrimoine architectural** de leur commune. Pour notre village, la façade rénovée de l'ancien bar-café a été désignée **lauréate**, récompensant ainsi les efforts réalisés pour **préserver et mettre en valeur le patrimoine local**.

Le lauréat a reçu un **panier garni de produits locaux**, symbole de la richesse et du dynamisme de nos territoires. Cette distinction souligne également l'importance des travaux de restauration pour **valoriser notre cadre de vie et notre patrimoine ancien**.



L'ÉCOLE PRIMAIRE DE L'AQUEDUC DE L'AVRE

UN NOUVEAU PROJET D'ÉCOLE AUTOUR DE LA SCIENCE, DE LA NATURE ET DE L'IMAGINAIRE

L'école s'est engagée dans un nouveau projet pédagogique pour la période 2024-2027, succédant à celui qui avait pour fil conducteur **les Jeux Olympiques**. Cette fois, c'est le volet **scientifique** des programmes qui est mis à l'honneur, avec un thème fédérateur sur trois ans : l'eau, élément essentiel du vivant et source de nombreuses explorations pédagogiques. Pour l'année scolaire 2025-2026, le fil rouge décliné dans toutes les classes est « **Arbres et contes** ». Ce thème permet de croiser sciences, littérature, culture et citoyenneté, tout en sensibilisant les élèves à la nature et à la biodiversité. Plusieurs **sorties pédagogiques** communes à toute l'école viendront enrichir ce projet. Les élèves se sont rendus au château de Breteuil le vendredi 12 décembre 2025, puis ce sera à la Vallée de la Millière aux Mesnuls le lundi 1er juin 2026, deux lieux en lien avec l'imaginaire, **le patrimoine et la nature**.

Une sortie culturelle a également été programmée avec le spectacle « *Les yeux de Taqqi* », présenté à la Barbacane de Beynes le vendredi 10 avril 2025, pour l'ensemble des classes.

L'année scolaire est rythmée par de nombreux temps forts pédagogiques et festifs, dont la traditionnelle journée des 100 jours d'école, organisée autour d'ateliers en classe le matin et d'activités interclasses l'après-midi. Les élèves ont pu partager également des moments conviviaux lors du goûter d'automne (17 octobre 2025) et du goûter de Noël (19 décembre 2025).

Les projets scientifiques occupent une place centrale. Les classes de CP et de CM1/CM2 participent à un projet mené avec l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École), consistant à observer les insectes présents dans un espace défini, comme le potager de l'école, et à réaliser des fiches d'identité.

Dans ce cadre, l'OPIE (Office Pour les Insectes et leur Environnement) interviendra le vendredi 3 avril 2026 pour des ateliers et une sortie nature. Par ailleurs, la classe de CM1/CM2 porte le projet « **J'agis, je plante** avec **Ducobu** », dont l'objectif est la plantation d'une haie champêtre afin de favoriser la biodiversité au sein de l'école.

L'école poursuit également son engagement citoyen. Les élèves ont participé à la cérémonie du 11 novembre 2025, avec l'apprentissage de la Marseillaise et la lecture de lettres de poilus par des élèves volontaires. Une action de prévention contre le harcèlement scolaire est aussi prévue, avec l'intervention des gendarmes auprès des CM1/CM2.

Enfin, la lecture reste au cœur des apprentissages grâce aux créneaux réguliers à la médiathèque et à l'intervention de Claire-Noëlle, de l'association « Lire et faire lire », auprès des élèves de la PS au CE1.

À travers ces projets variés, l'école affirme sa volonté de proposer aux élèves des apprentissages riches, concrets et porteurs de sens, en lien avec la nature, la culture et les valeurs citoyennes.

“APPRENDRE AUTREMENT, ENSEIGNER AUTREMENT”



UNE ÉQUIPE INVESTIE AU SERVICE DES ENFANTS

L'équipe de l'IFAC, composée de Benjamin le directeur, de Julie et de Nolwenn, travaille chaque jour avec dynamisme et motivation pour offrir aux enfants un accueil périscolaire vivant, chaleureux et structuré. Sous l'impulsion de Benjamin, qui drive l'équipe avec bienveillance, des temps de travail réguliers sont organisés afin de faire des bilans sur l'évolution de chaque enfant : comportement avec ses pairs, autonomie, participation et besoins particuliers. Cette organisation permet d'ajuster les pratiques et de garantir un accompagnement de qualité.



Julie et Nolwenn apportent leur énergie, leur créativité et leur sens du contact pour proposer des activités variées, construites autour de thèmes attractifs. Elles contribuent à créer un cadre où chaque enfant peut s'exprimer, découvrir et s'épanouir.

Christina, ATSEM en petite et moyenne section, complète l'équipe grâce à son expertise auprès des plus jeunes. Sa présence rassurante, sa connaissance fine des besoins des enfants et son implication facilitent la continuité entre le temps scolaire et le périscolaire.

L'équipe IFAC s'illustre également par son engagement dans la vie de la commune, notamment à travers sa participation active aux événements organisés par le CCAS. Leur investissement renforce le lien avec les familles et contribue à la dynamique conviviale du territoire.

Ensemble, Benjamin, Julie, Nolwenn et Christina forment une équipe professionnelle et engagée, soucieuse d'offrir aux enfants un environnement stimulant, sécurisant et propice à leur développement.



UN REPAS DE NOËL INCROYABLE

Le 19 décembre, les enfants ont eu le plaisir de partager un repas de Noël organisé par Yvelines Restauration. Pour l'occasion, la salle des fêtes avait été spécialement décorée aux couleurs de Noël, créant une ambiance chaleureuse et magique qui a émerveillé les petits comme les grands.



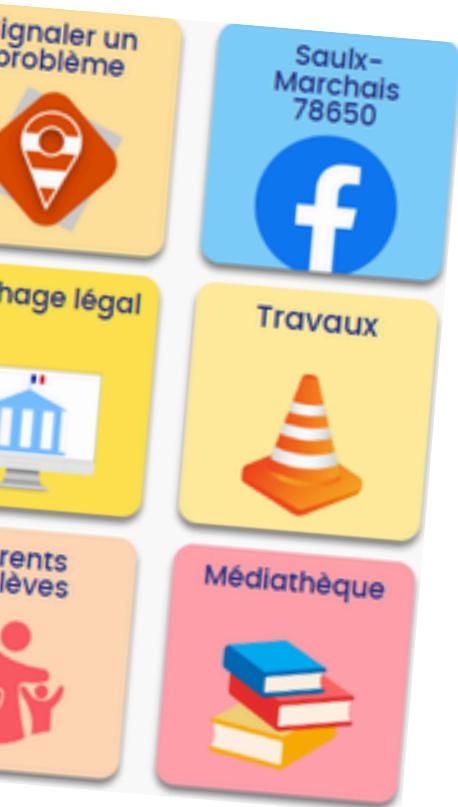
Cette journée festive a également permis aux enfants de vivre un moment différent : chacun a pu choisir librement sa place, s'installer à côté de son frère, de sa sœur ou d'un camarade. Les élèves de CM2 ont même pris place aux tables des maternelles, un geste symbolique et touchant qui leur a permis de se replonger dans leurs premiers souvenirs d'école.



Le repas s'est terminé dans la bonne humeur par des chants de Noël et des poèmes récités à l'unisson. Un moment de partage, de joie et de cohésion qui a ravi l'ensemble des participants et qui restera un beau souvenir pour tous.

Communication communale

Depuis 2023, la commune utilise l'application Panneau Pocket pour diffuser rapidement des informations aux habitants. Compte tenu des retours favorables concernant son utilisation, le service a été étendu cet automne avec la mise en place de Panneau Pocket +.

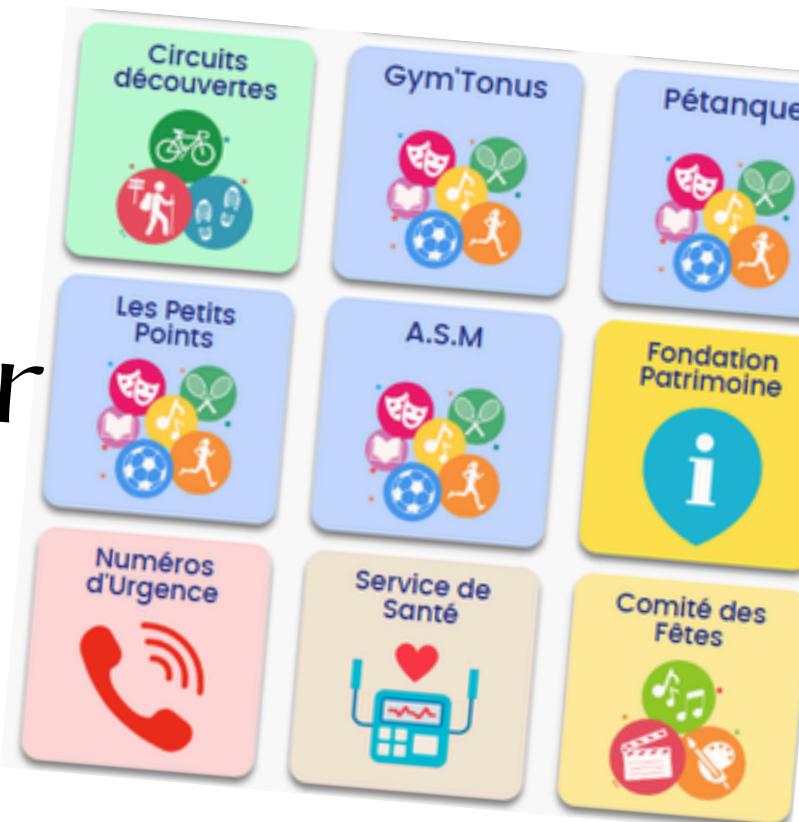


Une appli pour alerter en temps réel

Cette nouvelle version fonctionne sous forme de tuiles, sans limitation de nombre, et permet notamment de :

- référencer l'**ensemble des associations** communales ;
- **annoncer** leurs événements ;
- mettre à disposition des habitants diverses **informations utiles** ;
- offrir aux usagers la possibilité de transmettre **signalements, suggestions ou idées** via la boîte à idées numérique.

Panneau Pocket + contribue ainsi à **faciliter l'accès à l'information** et à améliorer les échanges entre les habitants, les associations et la commune.



Depuis le début de l'année, la commune a fait évoluer ses modes de communication afin de s'adapter aux besoins des habitants. En complément du bulletin *Petit Marsacalucéen*, l'information en temps réel est désormais davantage relayée par les réseaux sociaux, notamment Facebook, ainsi que par l'application Panneau Pocket.

Ces supports permettent de diffuser plus rapidement les annonces municipales, les informations pratiques, les événements locaux ou les messages d'alerte. Cette réorganisation a également conduit à réduire le nombre de parutions du *Petit Marsacalucéen*, au profit de supports numériques offrant une communication plus immédiate et accessible.

Panneau Pocket+ pour tous



100% anonyme



100% gratuit pour les utilisateurs

PANNEAU POCKET C'EST
L'APPLICATION MOBILE
D'INFORMATIONS ET
D'ALERTE N°1 EN FRANCE
AVEC PLUS DE 13 500
COLLECTIVITÉS ÉQUIPÉES.



Élections Municipales 2026

Ce qu'il faut savoir

Pour notre commune **Saulx-Marchais** (moins de 1000 habitants) :

DATES IMPORTANTES



- **1^{er} tour : 15 mars 2026**
- **2nd tour (si nécessaire) : 22 mars 2026**



Inscriptions sur les listes électorales :
possibles jusqu'au **6 février 2026**

NOUVELLES RÈGLES



Vote par Liste Obligatoire



Vous votez pour **UNE LISTE COMPLÈTE** de candidats.



Panachage Interdit

⚠ Aucune modification possible !

- ✓ Pas de rature
- ✓ Pas de mélange de listes



Listes Paritaires

Des listes avec **AUTANT DE FEMMES QUE D'HOMMES**.

COMMENT VOTER ?

1



Présentez votre pièce d'identité

2



Choisissez **UNE SEULE LISTE COMPLÈTE**

3



Glissez votre bulletin dans l'urne



Pensez à vérifier votre inscription avant le **6 février 2026 !**

2025 : DU RYTHME, DES SOURIRES ...

UNE ANNÉE PORTÉE PAR LA VITALITÉ ASSOCIATIVE

L'année écoulée a été ponctuée de nombreux événements qui ont animé la commune et favorisé les rencontres : commémorations, rendez-vous associatifs, initiatives menées avec l'école ou moments festifs organisés dans le village.

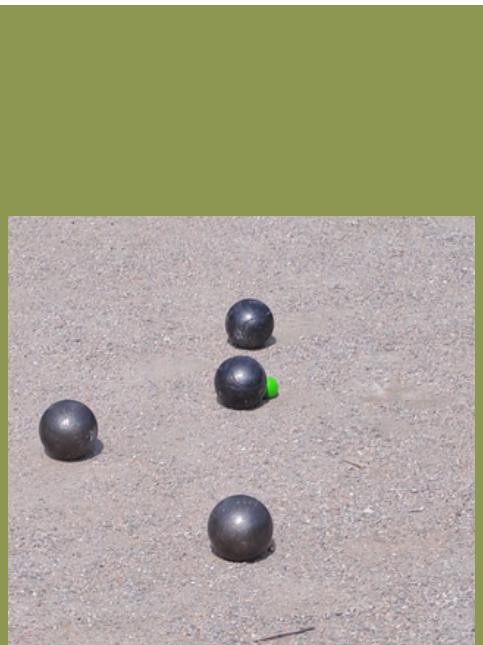
Les associations et leurs bénévoles ont joué un rôle essentiel dans cette dynamique en proposant des activités variées et accessibles à tous. Leur engagement contribue à maintenir un tissu local vivant et à offrir des occasions de partage aux habitants.

L'ensemble des acteurs - associations, bénévoles, partenaires, intervenants et participants - peut être remercié pour son implication dans ces différents rendez-vous. Grâce à eux, la vie locale demeure riche, active et ouverte à tous ceux qui souhaitent y prendre part.

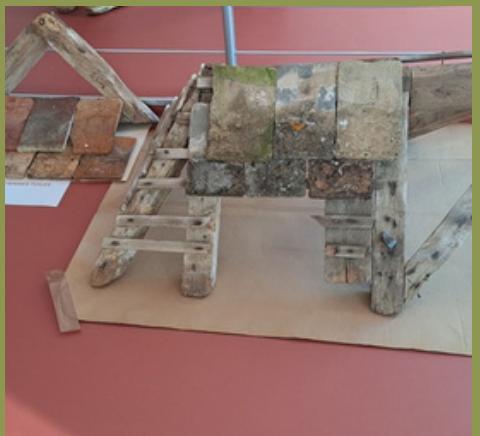
Ces moments collectifs illustrent la diversité et la vitalité du milieu associatif, véritable moteur de convivialité et de lien social au sein du village.



2025 : DU SPORT, DES RIRES ...



2025 : DU DYNAMISME, DES RÉCOMPENSES



2025 : DE LA MÉMOIRE, DES FESTIVITÉS...



CCAS

Le CCAS accompagne ceux qui font face à l'isolement ou à la maladie, tout en proposant des activités et des événements pour renforcer les liens entre tous.

L'année a déjà été ponctuée de deux rendez-vous mémorables. D'abord, une sortie cabaret avec déjeuner à La Chouette de Cernay-la-Ville, où éclats de rire et bonne humeur ont illuminé la journée. Puis, le repas de Noël des aînés, plongé dans les couleurs chatoyantes et la chaleur envoûtante de la Louisiane, offrant un moment de partage empreint de douceur. Deux instants précieux, gravés dans la joie et la convivialité.

« Cabaret, bonne humeur et convivialité »

La parenthèse festive a débuté par un accueil chaleureux et une installation confortable à table, offrant une vue imprenable sur la scène. Le repas, à la fois savoureux et raffiné, s'alternait avec les numéros du cabaret, mêlant chants, danses et humour, pour créer une ambiance à la fois conviviale et dynamique. Le dessert venait clore le repas sur une note gourmande, tandis que le spectacle atteignait son apogée.

Les convives quittaient les lieux le cœur léger, emportant avec eux la joie et la bonne humeur de ce moment inoubliable au cabaret "La Chouette."





UN NOËL EN LOUISIANE

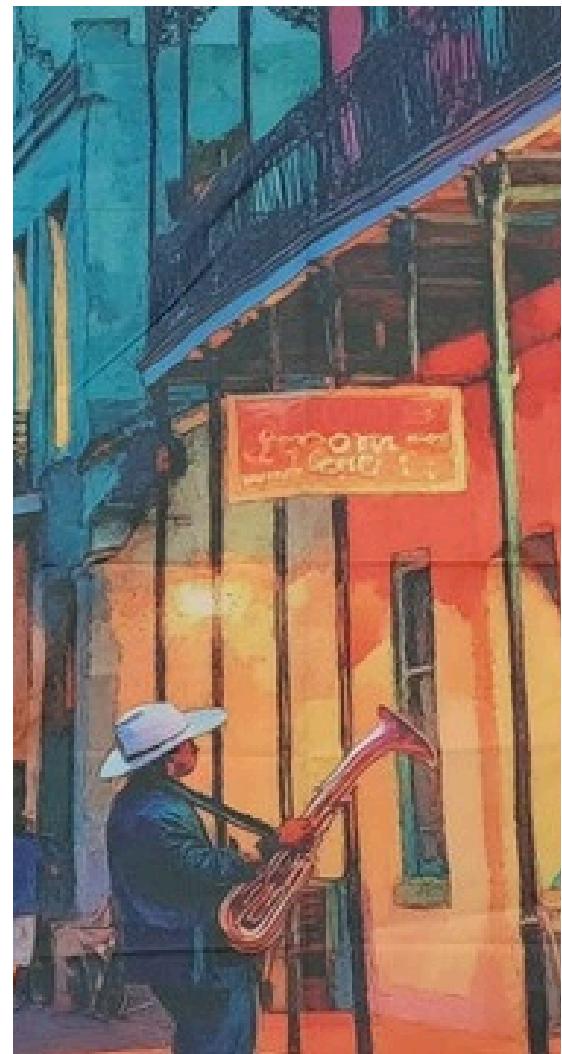
Cette année, le traditionnel repas de Noël des aînés a transporté nos convives bien au-delà de la commune... direction la Louisiane, avec ses ambiances chaleureuses et son esprit festif !

La salle, décorée dans des tons dorés, faisait écho à l'atmosphère des plantations et des bayous de Louisiane. Le coton, symbole des champs historiques, se mêlait aux magnolias pour apporter douceur et élégance, tandis que des écrevisses stylisées et des feuillages évoquaient l'ambiance du bayou et la chaleur festive de la région. Un alligator imposant, emblème incontournable des marécages louisianais, complétait ce décor immersif. Cette atmosphère cajun, à la fois originale et dépaysante, plongeait immédiatement les invités dans un univers chaleureux et typique.

Pour rester dans ce thème savoureux, les convives ont dégusté un jambalaya, plat emblématique de Louisiane. Ce mets généreux et parfumé, mêlant riz, légumes, volaille et épices cajun, a été très apprécié pour sa richesse et sa convivialité. Un véritable voyage culinaire qui a ravi les papilles !

L'après-midi s'est poursuivi avec une animation musicale inspirée de l'ambiance de la Nouvelle-Orléans, invitant certains à reprendre ou esquisser des pas de danse.

La municipalité remercie chaleureusement les bénévoles et l'équipe d'organisation pour leur engagement et leur créativité, qui ont permis de faire de ce repas un véritable moment festif, placé sous le signe du partage et de la bonne humeur.



*Une animation “Cajun Zydeco Musique de Louisiane”
Repas préparé par “Marina Traiteur”
Service assuré par “Cassandra, Chloé, Maëlann, Sara et Tristan”*





LA MÉDIATHÈQUE

UN LIEU DE DÉCOUVERTES ET DE RENCONTRES

Cette année encore, les 7 200 ouvrages de la médiathèque ont été largement mis à disposition de tous. Les plus jeunes ont pu en profiter dans le cadre de leurs visites régulières, accompagnés de leurs institutrices. Les habitants de la commune et des villages voisins, ainsi que les assistantes maternelles, ont également fréquenté le lieu tout au long de l'année.

Au-delà du prêt de livres, la médiathèque confirme son rôle d'espace culturel et de convivialité. Elle a accueilli deux expositions : la première consacrée au patrimoine local, en partenariat avec l'association des Amis de Saulx-Marchais ; la seconde mettant en valeur les peintures de Pascal, artiste du village.



Deux représentations théâtrales ont également animé les soirées du village ("Coloc'Blues" & "Et pendant ce temps Simone veille"), contribuant à la richesse de la vie culturelle locale.



VERS DES APRÈS-MIDIS JEUX : VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE



Un sondage est en ligne pour recueillir vos idées et vos envies concernant la médiathèque. Il est encore temps de donner votre avis ! Vous aimeriez des moments ludiques et conviviaux ? Participez et contribuez à la création d'après-midis jeux ouverts à tous.



Prochains rendez-vous théâtraux :

Samedi 7 février, "Vidéo club" par la troupe des Mascarilles de Maule
Samedi 30 mai, la troupe "des planches et des corps" de Versailles viendra jouer "Silence, on tourne".

Représentations au profit de la Médiathèque.

Les Amis de Saulx-Marchais

Dans le courant de l'année 2025, l'association "Les Amis de Saulx-Marchais" n'est pas restée les bras croisés, tel que pendant la période de restauration de la toiture de l'église. Dès le début des travaux en avril, l'ASM a été associée à toutes les décisions et suivis du chantier. Nous avons ainsi pu assister à toutes les réunions de chantier et suivre l'avancement du projet au plus près. Nous avons aussi été contributeurs en offrant nos services avec nos moyens et nos compétences.

Tout d'abord, en prévision des interventions des entreprises à l'intérieur de l'église, nous avons emballé, protégé et mis à l'abri les objets situés dans l'église qui risquaient d'être endommagés au cours des travaux. Ceci bien entendu venant en complément des protections installées par les entreprises sur les œuvres non déplaçables (tableaux, statues, retable, autel, bancs ...).

La décision ayant été prise de remplacer les vieilles tuiles de la toiture par des tuiles neuves, nous avons organisé dans l'urgence avec quelques bénévoles une opération de récupération des tuiles jetées et pu ainsi sauver environ un millier de tuiles de la destruction. Pour l'instant stockées le long du mur du cimetière, ces tuiles devront être rangées en bag-palette pour une conservation plus pérenne en vue de réparations futures des toits de la sacristie ou locaux annexes.



Eglise Saint-Pierre Saint-Paul de Saulx-Marchais



Faites un don ! www.fondation-patrimoine.org



Au cours des réunions de chantier, nous avons eu entière liberté pour poser toutes questions, faire des remarques ou suggestions et participer aux discussions techniques. Nous en avons profité pour prendre de nombreuses photos en vue de réaliser un reportage sur le déroulement du chantier. Nous remercions les différentes autorités et les artisans pour l'accueil qui nous a été réservé. Nous avons pu constater la qualité des travaux réalisés par les entreprises sélectionnées, dont certaines ont travaillé sur le chantier Notre-Dame de Paris (Charpentes Perrault).

Courant juin, l'association a été impliquée avec la municipalité pour l'inscription de l'Eglise à la Fondation du Patrimoine en vue de récolter des fonds pour cette première tranche des travaux de toiture. A noter que la souscription est toujours ouverte (<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-pierre-saint-paul-de-saulx-le-marchais/102745>) Il convient de préciser, que les sommes recueillies sont reversées par la Fondation du Patrimoine à la commune, maître d'ouvrage des travaux de restauration de l'église. Ces dons ne sont donc pas en lien avec le budget de l'ASM, qui reste exclusivement consacré à des actions de rénovation d'objets d'art ou autres mobiliers.

Pour promouvoir cette opération, l'ASM avec l'aide de la municipalité, a organisé le 7 septembre dernier, une exposition retraçant l'histoire de notre village et son patrimoine ainsi qu'un reportage photos sur le chantier de l'Eglise qui a reçu un excellent accueil. Cette exposition s'est prolongée jusqu'au début du mois de novembre.

MONUMENT

HISTORIQUE

Quelques restauration en attendant l'hiver

Nous avons profité de l'actuel chantier, pour rénover la porte d'accès au cimetière avant l'hiver. Elle avait été refaite en 2021 avec financement de l'ASM, mais il s'est avéré que le traitement réalisé n'était pas satisfaisant et les boiseries se sont dégradées avec le temps. Nous l'avons fait décaper par microbilleage avant d'y effectuer des améliorations et d'y appliquer un traitement de protection. La ferronnerie sera finalement peinte pour éviter la rouille. Le scellement des gonds sera renforcé avant sa remise en place prévue courant décembre.

Les entreprises ayant quitté le chantier et retiré les échafaudages et protections des œuvres fixes, l'ASM s'est proposée pour participer au nettoyage de l'intérieur de l'église avant de remettre en place les objets mis en sécurité (bancs, estrade, pupitres, chaises, etc...)



Cette opération s'est déroulée le dimanche 7 décembre avec la présence d'une dizaine de bénévoles très actifs qui a permis de redonner splendeur à notre Eglise. Cela nous a permis de mettre en évidence diverses anomalies qu'il faudra corriger avec une urgence concernant une attaque picturale du tableau de St Maur où l'on va faire appel à une restauratrice pour stopper la dégradation.

En parallèle, et pour être conforme à nos engagements nous avons entrepris les démarches pour lancer différents chantiers de restauration qui nous semblent importants :

- Restauration du tableau Immaculé Conception signé du peintre Victor Perrot (19ème). Les contacts ont été pris avec une restauratrice ayant déjà travaillé pour l'Eglise, son devis a été validé, le tableau lui a été livré et la restauration devrait être terminée au cours du 1er trimestre 2026, Nous en profiterons pour mettre cette toile en valeur dans un cadre en bois à faire réaliser avec l'accord de la conservatrice.
- Restauration de la statue "Vierge à l'enfant" du jardin de l'église, vandalisée en 2024. Les contacts ont été pris avec 2 restaurateurs dont on attend les devis.
- Reproduction du Bas-Relief "Moine Orant" qui était situé sur le mur sud extérieur de l'église et qui est tombé en poussière. Nous étudions différentes pistes pour trouver un tailleur de pierre afin de faire réaliser une réplique.

D'autres chantiers ont été recensés et seront lancés dans le futur :

- Restauration des boiseries du Retable majeur (ébénisterie et peinture)
- Réfection et consolidation des bancs d'œuvre et de berger (menuiserie)
- Réfection de la boiserie de la porte principale et de ses ferronneries
- Traitement fongicide sur les mobiliers en bois qui sont en péril
- Réfection des fenêtres de la sacristie en y ajoutant une ventilation
- Décapage et remplacement des tomettes de sol abîmées (après traitement des infiltrations). A signaler que nous avons recueilli des tomettes identiques offertes gracieusement par M et Mme Vincent.
- Remise en état ou remplacement de la grille en fonte du point de distribution en eau.



BULLETIN D'ADHESION / SOUTIEN À L'ASSOCIATION "LES AMIS DE SAULX-MARCHAIS"

NOTRE OBJECTIF

En résumé, l'association "Les Amis de Saulx-Marchais" continue à œuvrer pour mettre en valeur et enrichir le patrimoine de notre village. Toutes les personnes souhaitant venir nous rejoindre, nous aider ou nous soutenir sont les bienvenues.

- Nom : _____
- Adresse : _____
- E-mail : _____
- Cotisation : 10€

Prénom : _____

Don : _____

Règlement à effectuer par chèque à l'ordre des "Amis de Saulx-Marchais" ou par virement bancaire sur demande.

Pour rappel, l'association est reconnue d'intérêt général selon les critères de l'administration fiscale, et à ce titre est habilitée à délivrer des reçus fiscaux au bénéfice de ses donateurs. Ce reçu fiscal vous permettra de bénéficier d'un crédit d'impôts de 66% de la somme versée (cotisation + don).



**Vous cherchez à faire un don, soutenez votre église
via la fondation du patrimoine**

Eglise Saint Pierre Saint Paul de Saulx - Marchais

GYMTONUS

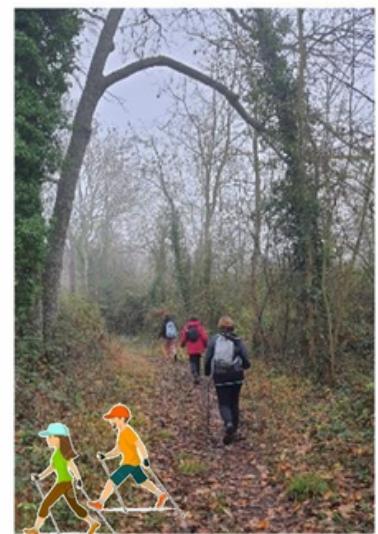
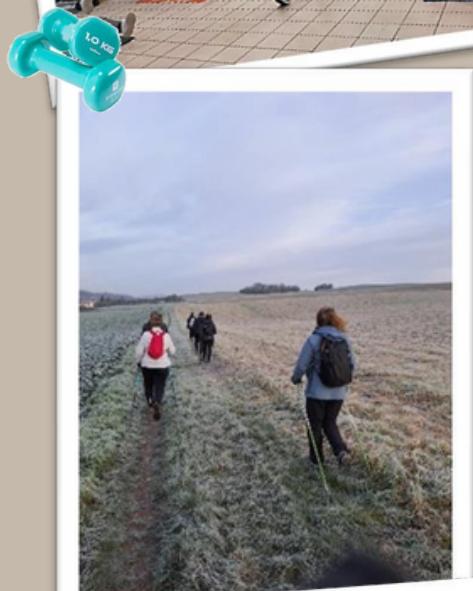




Gymnastique
sportive
et
d'entretien



Pilates



cours « cardio »



Marche nordique



Gym douce



DÉS JANVIER, PRENEZ LA BONNE RÉSOLUTION DE PRATIQUER UN SPORT



Nouveaux tarifs pour inscription début 2026 (licence et assurance incluses)

Cours	Jour - heure	Tarifs
Gym douce	Le mardi à 16h15	90€
Gym sportive et d'entretien 1h	Le mardi à 19h15 ou 20h15	90€
Cours cardio	Le mercredi à 19h15	110€
Pilates	Le mercredi à 20h15	110€
Marche Nordique	9h30 à 11h30/ 2dimanches/mois	100€
2 activités au choix		150€
3 activités au choix		200€
4 activités au choix		250€

Gym'tonus ce sont aussi de sympathiques moments
de convivialité et de partage.



POUR NOUS REJOINDRE, RIEN DE PLUS SIMPLE :

Présentez-vous à n'importe lequel de nos cours, vous pourrez y participer gratuitement, nous vous donnerons toutes les informations nécessaires ainsi qu'un dossier d'inscription.

Attention ! pour participer à la marche nordique il est impératif de téléphoner au 06 67 48 50 98 car le lieu de départ change à chaque fois (Saulx-Marchais et environs)

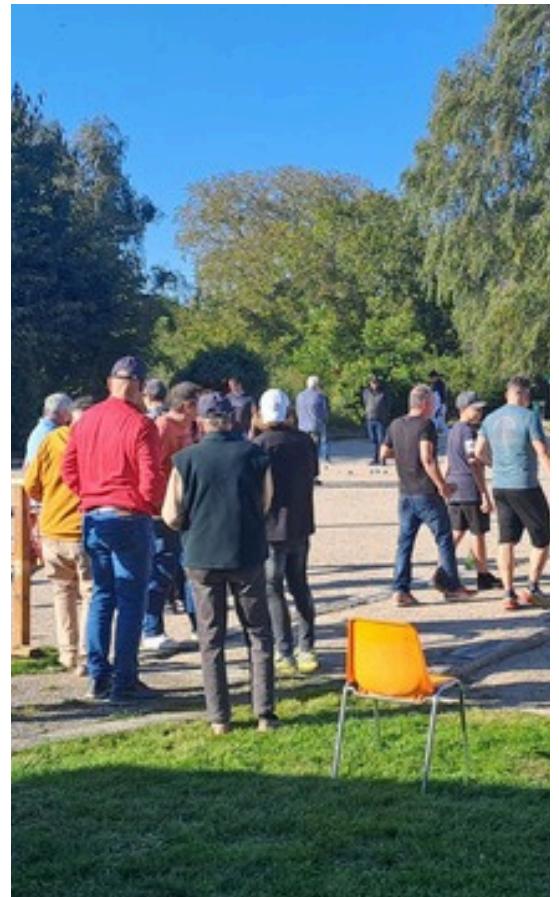
**AGV- Association de Gym
Volontaire de Saulx Marchais**
Siège social : Gym'tonus
- mairie – rue de la mairie 78650
Saulx Marchais

Téléphone : 06 21 50 69 32
gymtonus78650@gmail.com

facebook: GymTonus Saulx Marchais

A très bientôt !





QUAND LE COCHONNET RASSEMBLE LE VILLAGE

L'Association de Pétanque de Saulx-Marchais a réussi une bonne année 2025 avec trente adhérents.

Nous avons organisé :

- deux concours ouverts à tous publics qui ont réunis soixante dix huit participants.
- un concours réservé aux adhérents avec un dîner champêtre.

Si les conditions le permettent nous renouvelerons ces organisations pour l'année 2026.

Nous serions heureux de vous recevoir comme nouveaux adhérents pour renforcer notre équipe dans la bonne humeur.

Nous vous souhaitons une bonne année 2026.

Pour plus d'informations voici ci-dessous les coordonnées des membres du bureau.

Le président

Mr Grasset Michel

06.60.84.59.90

Le vice-président

Mr FOSCHIA Fabrice

06.59.93.04.64

Le Secrétaire

Mr PEYTOUREAU Pascal

06.24.95.55.76

Le Trésorier

Mr AMAT Jean-Paul

06.60.07.26.97



Les Petits Points de Saulx-Marchais

COUTURE ET CONVIVIALITÉ

Les Petits Points de Saulx-Marchais : couture, convivialité et partage

Nous sommes Les Petits Points de Saulx-Marchais, un groupe de passionnés de couture. La plupart d'entre nous sommes des dames, mais les hommes sont les bienvenus pour

partager ces moments créatifs et chaleureux. Pour nous, la couture n'est pas seulement une activité manuelle :

c'est surtout l'occasion de se retrouver, d'échanger et de passer du temps ensemble dans une ambiance conviviale..

Nos machines à coudre et autres matériels prennent quelques pauses dans l'année pour préparer nos deux grands rendez-vous très attendus par les habitants du village.

Le premier est une brocante, où nous assurons également un stand de restauration pour régaler les visiteurs. Le second est notre marché de Noël, un moment festif où nous présentons nos créations et partageons la magie des fêtes avec tous.

Nous aimons ces occasions de rencontres et de partage, qui nous permettent de faire vivre notre passion tout en créant du lien dans notre village.



Budget communal

CHIFFRES CLÉS

LES FAITS MARQUANTS :

- **Les taux communaux** applicables à la taxe foncière (bâti et non bâti) ainsi qu'à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires restent inchangés, conformément au vote du conseil municipal.
- Parallèlement, la part **syndicale** augmente de 3,6 % à 6,3 %, en lien avec un taux d'occupation plus élevé de la crèche intercommunale de Thoiry (+40 % pour la commune) et avec le financement de la nouvelle structure.

EMPRUNT :

L'emprunt de 400 000 € contracté en 2021 pour financer les travaux du mandat est désormais entièrement remboursé.

L'endettement communal est passé de 813 € par habitant au 31/12/2019 à 508 € au 31/12/2024, avec une projection à 460 € au 31/12/2025. Cette évolution reflète la gestion des finances de la commune et permet de maintenir des capacités d'investissement stables.

La commune présente désormais un endettement par habitant inférieur à la moyenne des communes de taille comparable (500 à 1 500 habitants).



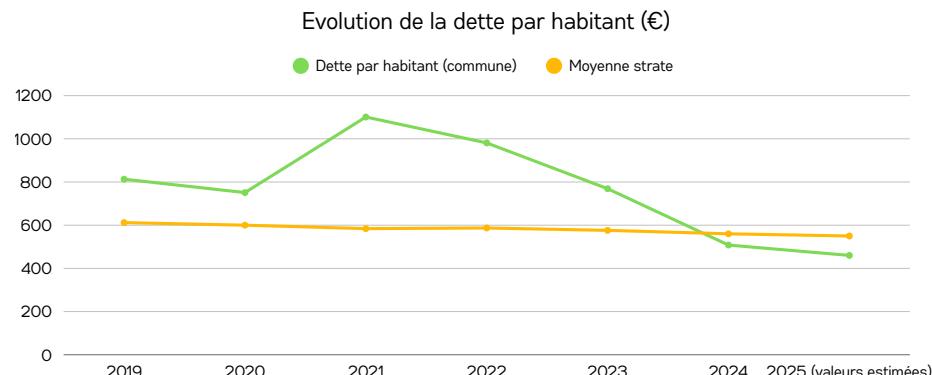
Évolution des taux

Taux communal :

- **26.21 %** (taux identique depuis 2022)

Base locative

- Évolution fixée annuellement par l'état. Pour 2025, revalorisation de **1.7%**.
- Une revalorisation de l'ordre de **0.9%** est attendue pour 2026.



Projection : sans nouvel emprunt et selon l'échéancier actuel, la commune devrait réduire progressivement sa dette d'ici 2033, pour une extinction prévue en 2038.

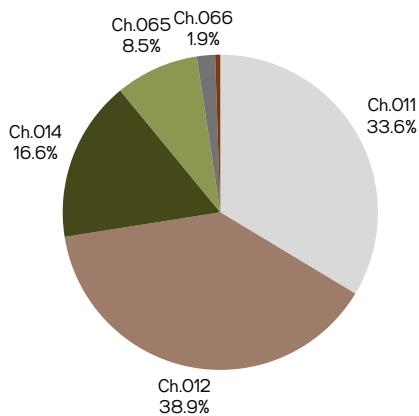


COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

Fonctionnement



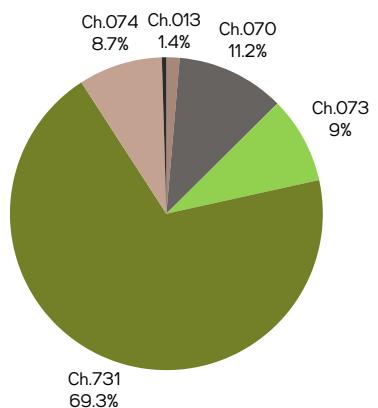
Dépenses



Ch.011 Charges à caractère général	211 284.88 €
Ch.012 Charges de personnel	244 280.23 €
Ch.014 Atténuations de produits	104 012.10 €
Ch.065 Autres charges gestion courante	53 722.17 €
Ch.066 Charges financières	11 771.50 €
Ch.042 Opérations d'ordre de transfert	3 283.19 €

	628 354,07 €

Recettes



Ch.013 Atténuations de charges	9 915.98 €
Ch.070 Produits des services	81 082.55 €
Ch.073 Impôts et taxes	65 718.28 €
Ch.731 Impositions directes	502 329.15 €
Ch.074 Dotations et participations	62 944.80 €
Ch.065 Autres charges de gestion	3 343.61 €
Ch.066 Charges financières	0.80 €

	725 335.17 €

Investissement

Dépenses

Ch.016 Emprunts et dettes	254 283.64 €
Ch.021 Immobilisations corporelles	134 776.26 €
Ch.040 Opérations ordres	1 500.00 €

	390 559.90 €

Recettes

Ch.010 Dotations, fonds divers	89 471.05 €
Ch.013 Subventions d'invest.	164 737.54 €
Ch.016 Emprunts et dettes	79.91 €
Ch.040 Opérations d'ordre	3 253.00 €
Ch.041 Opérations patrimoniales	4 605.16 €
Ch.1068 Excédents capitalisés	59 773.11 €

	321 919.77 €

Solde d'exécution 2024

Excédent de fonctionnement

97 k€

Déficit d'investissement

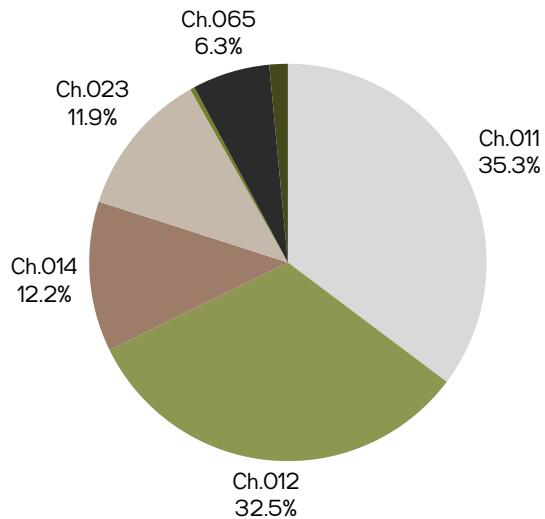
69 k€

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

Fonctionnement



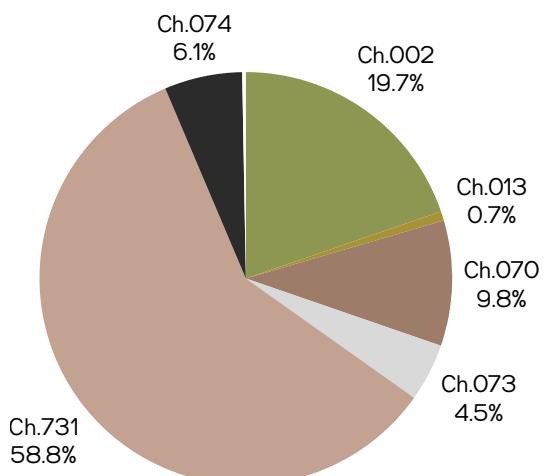
Dépenses



Ch.011 Charges à caractère général	310 953.92 €
Ch.012 Charges de personnel	286 600.00 €
Ch.014 Atténuations de produits	107 700.00 €
Ch.023 Virement section investissement	104 702.56 €
Ch.042 Opérations d'ordre de transfert	3 253.00 €
Ch.065 Autres charges gestion courante	55 650.00 €
Ch.066 Charges financières	13 200.00 €
Ch.067 Charges exceptionnelles	0.00 €

	882 059.48 €

Recettes



Ch.002 Résultat d'exploitation reporté	174 146.55 €
Ch.013 Atténuations de charges	6 400.00 €
Ch.070 Produits des services	86 600.00 €
Ch.073 Impôts et taxes	40 000 €
Ch.731 Impositions directes	518 589.93 €
Ch.074 Dotations et participations	53 823.00 €
Ch.075 Autres produits de gestion courante	2500.00 €

	882 059.48 €

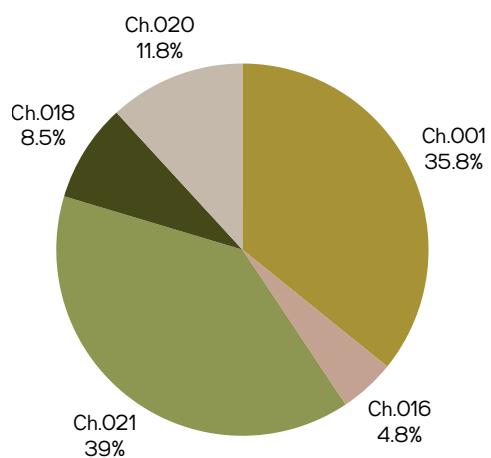
Mesures budgétaires clés validées par le conseil municipal (unanimité)



BUDGET PRÉVISIONNEL 2025



Investissement Dépenses



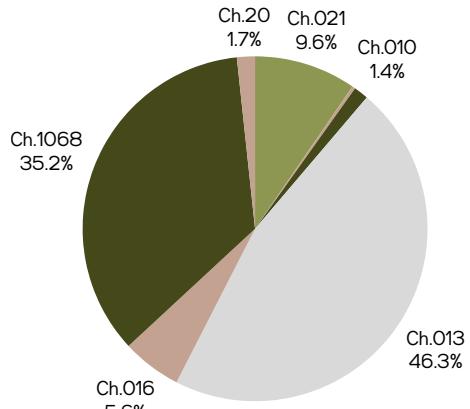
Ch.001 Solde d'exécution reporté	385 697.44 €
Ch.016 Emprunts et dettes assimilées	52 100 €*
Ch.018 Opération d'équipement	92 000.00 €
Ch.020 Immobilisations corporelles	127 383.56 €
Ch.021 Immobilisations en cours	420 000.00 €**
	1 077 181.00 €

Report exercice précédent (Immobilisations incorporelles) 18 524.00 €

* Correspond à l'annuité de la dette.

** Correspond au chantier de rénovation de l'église

Recettes



Ch.1068 Solde exécution reporté	385 697.44 €
Ch.021 Virement de la section d'invest.	104 702.56 €
Ch.040 Opération d'ordre de transfert	3 253.00 €
Ch.010 Dotations, fonds divers et réserves	15 000.00 €
Ch.013 Subventions d'investissement**	507 366.82 €
Ch.016 Emprunts *	61 161.18 €
	1 077 181.00 €

Ch.020 Report immobilisations incorporelles 18 524.00 €

*L'emprunt mentionné pour 2025 sert uniquement à équilibrer le budget prévisionnel. Il n'a pas été souscrit par la commune. Un budget prévisionnel doit toujours être équilibré : recettes = dépenses.

** Les subventions attendues constituent la principale source de financement.



RETOUR SUR LES FINANCEMENTS

Projet global Centre Technique Municipal + Médiathèque

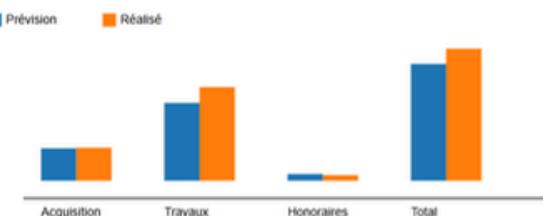
Le projet s'est déroulé de 2018 (acquisition) à 2023 (achèvement des travaux). Le financement définitif n'est pas encore arrêté, des subventions restant en cours de traitement.

Budget prévisionnel et réalisé (HT)

Dépenses

Nature	Prévision	Réalisé
Acquisition	250 000,00 €	254 000,00 €
Travaux	600 000,00 €	722 123,42 €
Honoraires	51 160,00 €	42 789,52 €
TOTAL DÉPENSES	901 160,00 €	1 018 912,94 €

Comparatif Dépenses (HT)



Financement du projet

Source	Prévision	Réalisé
Subventions attendues	805 769 €	761 538,21 €
Subvention en cours d'instruction	-	42 670,79 € *
Reste à charge communal	95 391,00 €	257 374,73 € *

* La subvention a été versée partiellement ; le solde fait actuellement l'objet d'une instruction par les financeurs. La part communale indiquée ne tient pas compte des subventions en cours de traitement, non encore perçues à ce stade.

À retenir :

- Le coût des travaux a dépassé le budget prévisionnel, en raison de la réalisation de travaux complémentaires (raccordement aux eaux usées, mise aux normes de l'évacuation des fumées, encapsulation d'un ancien revêtement contenant une colle amiantée, installation de puisards, etc.).
- La part financée sur fonds propres concerne l'ensemble du projet, incluant l'acquisition du bâtiment et du terrain, ainsi que les opérations de construction et de réhabilitation.
- L'attribution des subventions demeure conditionnée à la mise en œuvre du projet dans sa globalité.

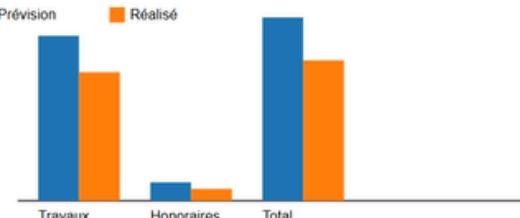
Travaux de rénovation de l'église

Budget prévisionnel et réalisé (HT)

Dépenses

Nature	Prévision	Réalisé
Travaux	431 837,77 €	336 482,21 €
Honoraires	48 145,62 €	31 035,92 €
TOTAL DÉPENSES	479 983,39 €	367 518,13 €

Comparatif Dépenses (HT)



Recettes – financement du projet

Source	Prévision	Réalisé
Subventions attendues	416 133,00 €	0,00 € *
Reste à charge communal	63 850,39 €	367 518,13 € *

* Les subventions sont en cours d'instruction/versement. Les subventions sollicitées sont en cours d'instruction et de versement. En conséquence, le reste à charge final pour la commune ne pourra être arrêté qu'à réception de l'ensemble des financements.

À retenir :

- Les dépenses réalisées sont inférieures aux estimations initiales.
- Le montant des subventions prévisionnelles (416 133 €) sera ajusté à la baisse, en cohérence avec la diminution du coût des travaux.
- La part communale indiquée à ce stade est provisoire.
- La participation de la Fondation du Patrimoine viendra, le moment venu, réduire le reste à charge définitif pour la commune.

FONDS D'URGENCE – EGLISE

Fonds d'urgence – bâchage de l'église

Budget prévisionnel et réalisé (HT)

Dépenses

Nature	Prévision	Réalisé
Travaux (bâchage d'urgence)	52 222,57 €*	44 433,99 €
TOTAL DÉPENSES	52 222,57 €	44 433,99 €

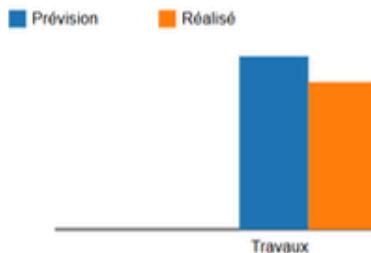
* dont échafaudage (33 834 €), Fourniture et pose bâches (9 489 €), contrat maintenance 2 ans (8 899 €)

Financement du projet

Financement	Prévision	Réalisé
Subventions prévues	41 778,00 €	20 889,00 €
Subvention en cours d'instruction	—	14 658,00 € *
Reste à charge communal	10 444,57 €	23 544,99 €*

* La subvention a été versée partiellement ; le solde fait actuellement l'objet d'une instruction par les financeurs. La part communale indiquée ne tient pas compte des subventions en cours de traitement, non encore perçues à ce stade.

Comparatif Dépenses (HT)



À retenir :

- Les dépenses réalisées sont inférieures aux estimations initiales.
- La subvention attendue s'élève à 35 547 €, dans la limite du plafond fixé à 80 %.
- Le reste à charge pour la commune est en diminution par rapport aux prévisions initiales.

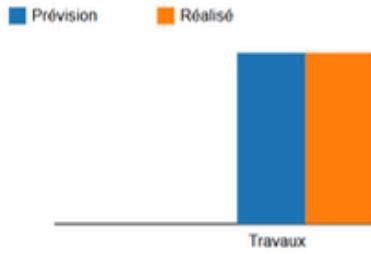
Fonds d'urgence – purge au sein de l'église

Budget prévisionnel et réalisé (HT)

Dépenses

Nature	Prévision	Réalisé
Travaux (opération de purge)	6 534,90 €	6 534,90 €
TOTAL DÉPENSES	6 534,90 €	6 534,90 €

Comparatif Dépenses (HT)



À retenir :

- Les dépenses réalisées sont conformes au montant prévisionnel.
- La subvention attendue s'élève à 5 228 €, dans la limite du plafond de 80 %.

Financement du projet

Financement	Prévision	Réalisé
Subventions prévues	5 228,00 €	2 614,00 €
Subvention en cours d'instruction	—	2 614,00 € *
Reste à charge communal	1 306,90 €	3 740,90 €*

* La subvention a été versée partiellement ; le solde fait actuellement l'objet d'une instruction par les financeurs. La part communale indiquée ne tient pas compte des subventions en cours de traitement, non encore perçues à ce stade.

JEUX DÉFIS

Mission Nature

Scannez le QR code et laissez-vous guider à travers 24 questions pour découvrir votre niveau :

- En route vers le progrès
- Bon éco-citoyen
- Expert nature



Bonne participation et amusez-vous tout en apprenant !



MARCASALUCÉEN DÉFI

